04
L'UNFP avec les bleus

14
Pensez à votre assurance !

16
Quand René Charrier parle du jeu démocratique...

LE MAGAZINE DE L'UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS

N°13 / JUILLET 2015

PROFESSION footballeur

EN HABIT DE GALA...

TROPHÉES UNFP DU FOOTBALL SAISON 2014-2015

40 ans de collections qui nourrissent la passion du Football

PANINI

www.panini.fr

PROFESSION
footballeur

04 L'UNFP avec les Bleus

06 Infos juridiques

08 Infos UNFP

10 Trophées UNFP du football

14 EUROP SPORTS ASSUR

16 Infos UNFP

18 C' dans la tête
Le bon réflexe, la bonne réponse...

UN VRAI TRAVAIL D'ÉQUIPE...

C'est Philippe Seguin, l'un des pères fondateurs de la Charte en 1973, qui aimait à le rappeler… *«Le football professionnel est une activité commerciale, mais ce n'est pas une activité commerciale comme une autre. Si le boulanger ou le restaurateur pourra se satisfaire de la disparation de concurrents dans sa zone de chalandage, le club, même le plus fortuné de tous, s'il veut rester le plus fort, aura toujours besoin des autres. Car il n'y a qu'au travers de la compétition qu'il pourra s'exprimer et grandir… Il aura donc besoin d'adversaires et devra les soutenir, les encourager. Au football, on ne joue pas seul. On a besoin des autres!»*

En France, à travers les différentes aides, les caisses de péréquation, plus récemment la loi Buffet, à commencer par la répartition équitable des droits télé à comparer avec l'Espagne, notamment – même si les choses ont un peu évolué, ces dernières années –, les mots de Philippe Seguin ont toujours trouvé un écho favorable.
Il faut dire que chacun tient sa place, joue son rôle. Comme sur le terrain.

C'est cet équilibre qui, à terme, pourrait être remis en cause, si l'on donne toujours plus à ceux qui ont déjà beaucoup, et rien ou presque à ceux qui luttent au quotidien pour boucler leur budget. S'il devient impossible ou presque de gravir les échelons ou de quitter l'élite, à quoi ressembleront demain nos samedis soir sans la glorieuse incertitude du sport, qui donne au football toute sa dimension spectaculaire et justifie, précisément, toute l'organisation, qui continue de faire ses preuves ?

C'est pour pleinement jouer son rôle de garde-fou, en compagnie des autres familles, que ce soit au sein du Conseil d'administration de la LFP, à la Fédération ou, au quotidien, avec chacun de vous à l'intérieur de vos clubs, que l'UNFP a besoin de vous, de votre voix, de votre adhésion.

La campagne qui vient d'être lancée ne doit pas être entendue comme un simple rendez-vous annuel, mais comme un engagement fort, comme l'expression, à travers notre syndicat, de votre capacité à prendre tous les aspects de votre carrière en main, à pouvoir dire «non», si nécessaire, à prouver à ceux qui en douteraient encore que la solidarité n'est pas un vain mot dans le milieu qui est le nôtre.

Cet engagement, c'est également l'expression de la confiance que vous continuez, saison après saison, à placer en nous. Si nous en sommes fiers, nous savons également qu'il faut nous montrer à la hauteur de vos attentes et de vos besoins. Nous y sommes préparés. C'est, jour après jour, l'objectif – l'ambition, même – des quelques cinquante salariés de l'UNFP, qui tirent leur force de votre soutien et de votre inébranlable confiance.

C'est un vrai travail d'équipe. Vous et nous.

Ensemble…

Philippe Piat et
Sylvain Kastendeuch
Coprésidents de l'UNFP

«La planète peut pourvoir aux besoins de tous, mais pas à la cupidité de certains.»
Gandhi

N° 13 – Juillet 2015 // Prix : 1,5 euro. Publication éditée par l'**Union Nationale des Footballeurs Professionnels** (5, rue des Colonnes, 75002 Paris – Tél. : 01 40 39 91 07 ; fax : 01 42 36 22 21). **Directeur de la publication :** Philippe Piat – **Directeur de l'information/Rédacteur en chef :** Stéphane Saint-Raymond (presse@unfp.org) – **Textes :** Stéphane Saint-Raymond – **Photos :** DPPI, Stéphane Saint-Raymond. **Réalisation :** LA SUITE&CO – **Publicité :** Jérôme Dumois (jdumois@unfp.org), Régis Garrault (rgarrault@wanadoo.fr). Visitez nos sites : www.unfp.org, www.footballeurspros.fr et www.tropheesunfp. Retrouvez-nous sur Facebook (UNFP – page officielle), et suivez-nous sur Twitter (@UNFP).

L'UNFP AVEC LES BLEUS

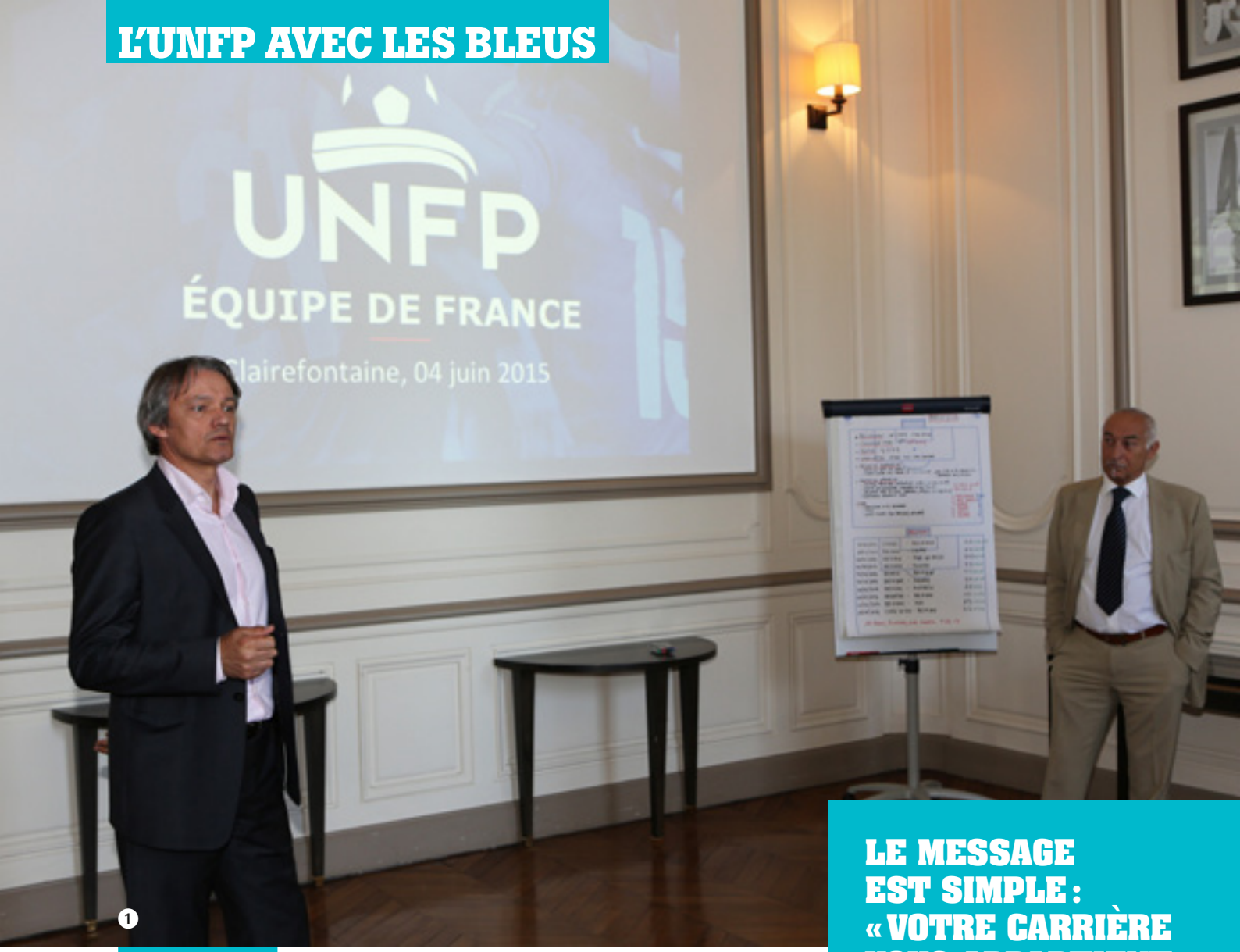

LE MESSAGE EST SIMPLE : « VOTRE CARRIÈRE VOUS APPARTIENT… »

1 Sylvain Kastendeuch et Philippe Piat, les coprésidents de l'UNFP. 2 Didier Deschamps et Guy Stéphan sont venus accueillir la délégation de l'UNFP… 3 Sur le site de la FFF… 4 Au sortir de la réunion, Sylvain Kastendeuch s'est entretenu quelques minutes avec Blaise Matuidi.

«LE MESSAGE EST PASSÉ...»

La Fédération l'avait promis, Didier Deschamps l'a accepté, les Bleus, eux, ont écouté...

Pour la première fois, en ce jeudi 4 juin, l'UNFP a rendu visite, officiellement, à l'équipe de France et, trente minutes durant dans un des salons de l'hôtel des Bleus, à Clairefontaine, là où se sont tournées les plus belles pages de notre football, Philippe Piat et Sylvain Kastendeuch se sont adressés à des joueurs attentifs, qui, pour certains, très tôt partis au-delà de nos frontières, n'avaient jamais eu le moindre contact avec notre syndicat... Cela a été possible grâce à l'accord que l'UNFP a signé avec la FFF, et nous tenons ici à remercier tous ceux qui ont œuvré pour rendre ce rendez-vous possible... Voilà deux ans, maintenant, que nous rencontrons régulièrement l'ensemble des sélections, avec un message propre à chaque catégorie d'âge. Pas de prosélytisme, juste, ici, un certain nombre d'informations sur nos différentes actions et services, parfois même, avec les plus jeunes, sur la bonne conduite d'une carrière, car les pièges (dopage, paris sportifs, etc.) sont nombreux, les sollicitations multiples... Le message est simple : «Votre carrière vous appartient...». Bien évidemment, avec des professionnels accomplis comme ceux de l'équipe de France A, il s'est agi de mettre principalement en lumière l'organisation de notre syndicat, ses actions et, par extension, celles de la FIFPro, dont Philippe Piat est le président. Rendez-vous a, d'ores et déjà, été pris pour l'année prochaine : *«On ne peut que reconnaître,* s'est félicité Sylvain Kastendeuch, *que ce coup d'essai a été un coup de maître grâce à la compréhension de la FFF et de Didier Deschamps, grâce à l'investissement du plus grand nombre au sein de l'UNPF, grâce, également, à la discipline et à l'attention des Bleus. Le message est passé. Cela nous conforte dans le bienfondé de cette démarche et nous encourage à renouveler l'expérience, l'an prochain».*

Sylvain Kastendeuch décoré par Didier Deschamps...

«Au nom du président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur»... Le 13 mars dernier à Metz, en présence d'une centaine de personnes, c'est en ces mots, solennels, comme doit l'être une cérémonie de réception, que Didier Deschamps, lui-même titulaire de la Légion d'honneur, a remis à Sylvain Kastendeuch la décoration obtenue en juillet 2013.

UN SITE POUR VOYAGER TRANQUILLE...

Que vous soyez français ou étranger et adhérent de l'UNFP, évidemment, prêt à quitter l'Hexagone ou à vous y installer, que vous reveniez en France après un long séjour par-delà nos frontières, que vous vous posiez des questions sur votre carrière de joueur (contrat), sur l'assurance, sur la prévoyance, sur le pécule, et sur toutes les démarches administratives, quelle que soit votre question, le Département juridique de l'UNFP – Stéphane Burchkalter, Charlie Sorin et Camille Delzant – vous répondra, via le site créé pour l'occasion (http://www.etranger.unfp.org/).

«C'est véritablement, confie Stéphane Burchkalter, le directeur juridique de l'UNFP, *une mine de connaissances et d'informations. Les récolter a été un travail fastidieux, mais le résultat est à la hauteur de notre engagement et dépasse même ce que nous pensions possible de réaliser. C'est un site, il est important de le souligner, qui est appelé à évoluer, car toutes les informations seront réactualisées dès que nécessaire au rythme des changements réguliers au niveau des législations et des lois dans chaque pays. C'est un outil nouveau et performant, parfaitement inscrit dans son temps et dans la politique de l'UNFP, qui n'hésite pas à innover pour donner à ses adhérents le meilleur service possible.*
En faisant ainsi appel au multimédia, le but n'est, néanmoins, pas de couper le lien avec les joueurs, mais au contraire de leur donner le plus d'informations possible en temps réel pour qu'ils puissent préparer le plus tranquillement possible, et en toute connaissance de cause, leur départ à l'étranger, leur arrivée ou leur retour en France… Nous restons, bien évidemment, ouverts au dialogue direct.» CQFD.

Paris sportifs

Le jeu n'en vaut pas la chandelle !

Malgré les campagnes de prévention menées, notamment par l'UNFP, malgré les sanctions prononcées l'an dernier, de nombreux footballeurs professionnels continuent de parier sur leur sport, alors que cela leur est formellement interdit. Ils ont été douze, cette saison, à être convoqués par la Commission de discipline de la LFP. C'est douze de trop !

Depuis la loi du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, les fédérations sportives ont l'obligation d'intégrer au sein de leurs règlements respectifs des dispositions relatives à l'interdiction pour les acteurs de leurs compétitions sportives d'engager, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris sur ces compétitions et de communiquer à des tiers des informations privilégiées, obtenues à l'occasion de leur profession ou de leurs fonctions, et qui sont inconnues du public.
Ainsi, la Fédération Française de Football a intégré ces dispositions dans l'article 124 de ses règlements généraux. Un footballeur a donc l'interdiction de parier sur toutes les compétitions organisées par la FFF et la LFP (Ligue 1, Ligue 2, Trophée des Champions, Coupe de la Ligue, Coupe de France). Des moyens législatifs ont été mis en œuvre pour contrôler le respect de cette interdiction. La loi du 1er février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs et son décret d'application du 22 octobre 2013 autorisent le croisement des fichiers. À la demande de la FFF, l'Autorité de régulation des jeux en ligne croise les fichiers de la FFF comportant des informations sur l'ensemble des footballeurs licenciés avec les fichiers des opérateurs de paris sportifs en ligne. Elle transmet ensuite à la FFF les anomalies constatées à la suite de ce croisement, c'est-à-dire les points de concordance entre les deux fichiers correspondant à des acteurs du football ayant parié sur des rencontres organisées par la FFF. Ce dispositif est également applicable à la LFP pour les joueurs professionnels, élite et stagiaires.
Les Commissions de discipline de la FFF et de la LFP peuvent, alors, s'autosaisir des anomalies constatées pour sanctionner ensuite les joueurs coupables d'une infraction à la réglementation relative aux paris sportifs.
La LFP a effectué un premier croisement des fichiers pour la période de juillet 2013 à janvier 2014, qui a relevé des anomalies pour 90 joueurs (professionnels et stagiaires), dont 24 avaient parié négativement

Règlement LFP

CE QUI A CHANGÉ…

Lors du Conseil d'administration du 18 juin dernier, plusieurs modifications ont été apportées aux règlements de la LFP et entreront en vigueur dès la saison 2015/2016.

Les compétences de la Commission de discipline de la LFP…

La compétence disciplinaire du Conseil national de l'éthique est transférée à la Commission de discipline de la LFP.
Cette dernière pourra, à compter du 1er juillet 2015, sanctionner les manquements à l'éthique commis à l'occasion d'un match mais également les manquements commis **EN DEHORS D'UN MATCH** et ce, y compris au cours de déclarations, d'attitudes ou de comportements portés à la connaissance du public (médias, réseaux sociaux, etc.), qui relevaient donc auparavant de la compétence disciplinaire du Conseil national de l'éthique.
En contrepartie, le Conseil national de l'éthique disposera d'un pouvoir élargi et renforcé de la Commission de discipline de la LFP, lorsqu'il constatera un comportement contraire à la Charte de l'éthique du football.

Les différents modes de saisine de la Commission de discipline de la LFP…

• À la suite du rapport d'un officiel…
Les officiels sont tenus de transmettre leur rapport signalant les incidents survenus dans le cadre de l'organisation d'un match de championnat dans les meilleurs délais après la fin du match concerné.

• À la suite d'un rapport d'arbitre…
Pour les actes des joueurs commis au cours d'un match, la Commission de discipline de la LFP ne pourra être saisie à la suite d'un rapport d'arbitre que dans les cas suivants…
1 – Des infractions disciplinaires particulièrement graves hors du champ de vision des officiels.
2 – Des erreurs concernant l'identité d'un acteur dans l'attribution d'un carton jaune et rouge.

Les sanctions de la Commission de discipline de la LFP…

Concernant les sanctions prononcées à l'encontre des joueurs pour des atteintes à l'éthique ou des infractions à la réglementation relatives aux paris sportifs : les sanctions assorties de sursis sont révoquées un an après la notification de la décision, soit à la fin de la saison suivante, en l'absence de récidive. Ainsi, les sanctions assorties d'un sursis ne seront transformées en sanctions fermes qu'en cas de faits de même nature.
Concernant la révocation des sanctions assorties d'un sursis : dans l'hypothèse où un joueur a été sanctionné une première fois avec sursis, si celui-ci fait l'objet d'une deuxième sanction suite à une saisine de la Commission de discipline autre qu'une exclusion ou un avertissement (par exemple autosaisine, rapport complémentaire d'arbitre, etc.), le sursis sera révoqué. Cela signifie que si un joueur est sanctionné pour un autre fait qu'une exclusion ou un avertissement, la sanction avec sursis infligée précédemment est incluse dans la détermination de la nouvelle sanction. Le joueur aura alors, à l'issue de cette deuxième sanction, purgé son casier disciplinaire et pourra reprendre la compétition sans la crainte d'une sanction avec sursis.

Les règles de jeu…

- Les pelouses synthétiques seront interdites à partir de la saison 2018/2019.
- L'utilisation de la Goal-line Technology est officielle.
- Le nombre de remplaçants à l'échauffement pendant les matchs est limité à trois (officialisation d'une circulaire de la Direction technique de l'arbitrage).
- Un joueur ne peut pas participer à une même journée de championnat pour deux clubs différents.

sur leur propre club. Des procédures disciplinaires ont été engagées et des sanctions ont été prononcées.
Un deuxième croisement des fichiers a été fait pour la période de juillet 2014 à janvier 2015. Douze joueurs ont été convoqués devant la Commission de discipline de la LFP, puis sanctionnés. Le croisement des fichiers sera dorénavant demandé régulièrement par la LFP.

En conclusion, nous vous rappelons de…

– ne pas parier sur le football, ni directement, ni par l'intermédiaire de vos proches ;
– ne jamais participer au trucage d'un match, même en influant sur une phase de jeu secondaire ;
– ne pas accepter de cadeaux, d'argent, de promesses, ou même d'invitations de personnes suspectes ;
– ne donner aucune information inconnue du public sur soi-même, un autre joueur, ou le club ;
– de toujours parler à une personne de confiance si vous êtes approché pour truquer un match ou si l'on vous questionne sur des informations sensibles.

À Nantes, à la suite d'une réunion d'information avec les jeunes du centre de formation et les joueurs de l'effectif professionnel, signature de la Charte « paris sportifs ».

L'HÔTEL N'EST PAS (FORCÉMENT) GRATUIT !

Attention ! Comme nous vous le rappelons chaque année, nous tenons à vous mettre en garde, au moment où vous allez peut-être être amené à changer de club, à aller effectuer un essai ou un stage, que l'hôtel n'est pas (forcément) gratuit. Trop de joueurs qui changent de club, et logent durant un certain laps de temps dans un hôtel pensent que le gîte est à la charge de leur futur ou nouvel employeur. Il n'en est rien, à moins qu'un accord signé au préalable entre le joueur et son nouveau club vienne à le préciser.

PÔLE EMPLOI : COMMENT ET QUAND S'INSCRIRE…

En téléphonant à la borne Pôle emploi **(3949)** ou en vous rendant sur le site **www.pole-emploi.fr**. Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions… Parce que la fin de votre contrat de travail est le 30 juin, il convient de vous inscrire dès le 1er juillet pour que vos droits soient ouverts le plus rapidement possible. Le temps perdu ne se rattrape pas…

Trophées UNFP du meilleur joueur du mois

UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS !

Même si la formule avait quelque peu changé – une émission en direct sur l'ÉQUIPE 21, nouveau partenaire qui a rejoint *l'ÉQUIPE*, France Football et RTL –, le succès des Trophées UNFP des meilleurs joueurs du mois ne s'est pas démenti lors d'une saison 2014-2015, il est vrai, exceptionnelle, que ce soit sur la qualité du spectacle proposé ou sur la dramaturgie… S'il est réellement étonnant qu'aucun Troyen n'ait inscrit son nom au palmarès, les autres résultats traduisent parfaitement ce qu'a été la saison. Rendez-vous la saison prochaine !

	Ligue 1	Ligue 2
Septembre 2014	**André-Pierre Gignac** (O. Marseille)	**Mana Dembele** (AS Nancy-Lorraine)
Octobre 2014	**Lucas** (Paris SG)	**Mana Dembele** (AS Nancy-Lorraine)
Novembre 2014	**Javier Pastore** (Paris SG)	**Karl Toko Ekambi** (FC Sochaux)
Décembre 2014	**Alexandre Lacazette** (O. Lyon)	**Idriss Saadi** (Clermont Foot)
Janvier 2015	**Alexandre Lacazette** (O. Lyon)	**Jonathan Kodjia** (SCO Angers)
Février 2015	**Emiliano Raul Sala** (SM Caen)	**Youssouf Hadji** (AS Nancy-Lorraine)
Mars 2015	**Javier Pastore** (Paris SG)	**Grégory Berthier** (AJ Auxerre)
Avril 2015	**Javier Pastore** (Paris SG)	**Youssouf Hadji** (AS Nancy-Lorraine)

1 Alexandre Lacazette, deux fois lauréat… 2 Emiliano Raul Sala, lauréat en février, a participé au sursaut caennais. 3 Karl Toko Ekambi, le Sochalien. 4 Deux victoires pour Youssouf Hadji, l'expérimenté attaquant nancéien.

L'EUROPE EN PRIMES…

À l'heure d'apporter, peut-être, la dernière touche à votre futur contrat et afin d'éviter les problèmes parfois rencontrés par quelques-uns de vos collègues, l'UNFP vous conseille de rédiger les avenants concernant les primes de qualification aux différentes coupes européennes en prévoyant précisément les cas suivants…

- Qualification directe à la Ligue des Champions (1er ou 2e du classement de Ligue 1).
- Qualification au tour préliminaire de la Ligue des Champions (3e du classement de Ligue 1).
- Qualification à l'Europa Ligue en fonction du classement du Championnat de France de Ligue 1, d'une victoire en Coupe de la Ligue ou d'une victoire en Coupe de France.
- Qualification à l'Europa Ligue, via le tirage au sort (fair-play).

L'avenant peut prévoir un ou plusieurs de ces cas, voire la totalité d'entre eux.

L'UNFP FC
ENTRE DANS LA DANSE...

Créé en 1990, le stage de l'UNFP devient, cette saison, l'UNFP FC, afin d'offrir une meilleure visibilité, encore, aux joueurs qui y participent. C'est le lundi 22 juin, à Clairefontaine, que s'est ouvert le premier rassemblement de l'UNFP FC avec 25 joueurs, réunis autour de Serge Romano, d'Aziz Ben Askar, de Laurent Denis, de Philippe Durpes et de Pascal Bollini, qui sera, cette année encore, le manager opérationnel.
Grégory Coupet a accepté d'être le parrain de l'UNFP FC en cette année 2015 *(voir interview ci-dessous)*.
Comme chaque année, l'UNFP TV (www.unfp.org) sera présente tout au long de ce rassemblement pour faire vivre, de l'intérieur, la vie du groupe ainsi que pour réaliser des résumés des rencontres, qui s'établissent comme suit (attention, le programme n'est pas définitif)...

UNFP FOOTBALL CLUB

Mercredi 8 juillet :
Clermont-Ferrand (L2)
Valenciennes (L2)

Samedi 11 juillet :
Éliminatoires Tournoi FIFPro 2015
(si 1er match gagné)

Mercredi 15 juillet :
Red Star (L2)

Samedi 18 et Dimanche 19 juillet :
Phase finale Tournoi FIFPro 2015
(si 2e match gagné)

Vendredi 24 juillet :
Dijon (L2)

Mercredi 29 juillet :
Guingamp (L1)

Samedi 1er août :
Strasbourg (national)

GRÉGORY COUPET
«J'aurais poussé la porte sans hésitation...»

C'est sans hésiter un seul instant que Grégory Coupet a accepté d'être le parrain du tout nouveau UNFP FC qui, en cet été 2015, accueillera les joueurs en rupture de contrat de travail pour leur permettre de rebondir au plus vite et de retrouver un club et un contrat. L'ancien gardien de Saint-Étienne, de Lyon et du PSG, notamment, international à 34 reprises, prend son rôle à cœur, comme il nous l'explique ici...

Greg, pourquoi avez-vous accepté aussi rapidement de vous lancer dans l'aventure ?
Parce qu'il n'y a pas à réfléchir, dès lors qu'il s'agit de tendre la main aux autres, d'essayer de les aider, de rendre au football un peu de ce qu'il m'a apporté. Je n'ai pas connu, durant ma carrière, ce genre d'épreuve, mais je peux aisément imaginer ce qu'un footballeur professionnel peut ressentir lorsqu'il est privé de la pratique de son métier, le plus souvent parce que les circonstances ont joué contre lui...

C'est-à-dire ?
Que s'il est professionnel, c'est qu'il a toutes les qualités requises, et qu'il ne doit sa mauvaise fortune passagère qu'à des raisons extérieures – économiques, principalement – ou des événements passés – blessure au mauvais moment, relations avec un entraîneur, choix de jeu, etc. La chose la plus importante, il me semble, ce qu'il ne doit pas douter de ses capacités, qu'il ne doit pas se laisser gagner par la doute ou la gamberge pour finalement tout remettre en cause, oublier ce qu'il a appris, ce qu'il est. C'est la raison pour laquelle il est primordial, plutôt que de le voir ronger son frein seul chez lui, qu'il rejoigne l'UNFP FC, où il pourra, dans les mêmes conditions que dans un club professionnel, montrer qu'il mérite qu'on lui redonne sa chance, montrer qu'il a sa place parce qu'il en a les qualités, la volonté, parce qu'il travaille pour cela...

Et c'est en cela que le club peut l'aider ?
L'UNFP FC, aujourd'hui, comme le stage UNFP, hier, oui... La force du groupe, l'ambiance du vestiaire, le travail en commun, le bonheur de jouer un match, la joie partagée de la victoire, l'amitié qui se crée : où le joueur pourrait-il retrouver tout ce qui fait le quotidien d'un footballeur professionnel, si ce n'est à l'intérieur de l'UNFP FC ? Et je ne parle pas des conditions d'entraînement optimales grâce à la présence d'entraîneurs diplômés et chevronnés, je ne parle pas du staff médical aux compétences reconnues, des terrains, des tests médicaux à Clairefontaine, des conditions de déplacement et, il ne faut pas l'oublier, aussi, du savoir-faire de l'UNFP en la matière qui, depuis 1990, met tout en œuvre pour assurer la réussite de cette entreprise, et a relancé un nombre incalculable de joueurs, leur a permis de s'exprimer, de rebondir, de repartir...

Vous en avez rencontré tout au long de votre carrière ?
Évidemment, et ce sont eux, au demeurant, les meilleurs ambassadeurs du travail accompli par l'UNFP, qui est ici parfaitement dans sa mission. C'est en parlant avec eux que j'ai compris l'importance de ce rendez-vous annuel, le professionnalisme de l'organisation, le sérieux apporté au suivi des joueurs en difficulté. Je crois, d'ailleurs, que si j'avais été dans la même situation qu'eux, j'aurais moi aussi poussé sans la moindre hésitation la porte de ce qui est aujourd'hui devenu un club dans toute l'acception du terme, la porte de l'UNFP FC.

EN HABIT DE GALA…

La 24e cérémonie des Trophées UNFP du football, diffusée en direct sur beIN Sports, notre nouveau partenaire, a tenu toutes ses promesses, le dimanche 17 mai au Pavillon Gabriel, à Paris. Le football français était en habit de gala…

Alexandre Lacazette en maître de cérémonie, Carles Puyol, Teddy Riner et Nicolas Batum en guest stars…

Pour un coup d'essai, avec beIN Sports, notre nouveau partenaire, ce fut, de l'avis de tous, un coup de maître. Nous avions voulu donner à notre Cérémonie des Trophées un caractère plus festif, plus glamour… Nous voulions que le football français soit, grâce à l'UNFP, en habit de gala et, avec la compréhension et l'aide de beIN Sports, il l'a été, ce dimanche 17 mai, dans un Pavillon Gabriel devenu l'espace de quelques heures, « the place to be »…

Comme on pouvait s'y attendre, les Lyonnais et les Parisiens, en ce qui concerne la Ligue 1, et les Troyens, qui ont écrasé la Ligue 2, ont raflé les récompenses, même si Marseille, d'un côté, ou Angers, de l'autre, ont réussi à tirer leur épingle du jeu.
C'est donc, logiquement, Alexandre Lacazette, le Lyonnais, qui inscrit son nom au palmarès des meilleurs joueurs de Ligue 1 – le premier Gone depuis Karim Benzema en 2008 – , damant le pion aux trois Parisiens nommés (Zlatan Ibrahimovic, Javier Pastore et Marco Verratti), qui ne savaient pas encore qu'ils se consoleraient quelques jours plus tard en décrochant un fabuleux triplé (Championnat, Coupe de France, Coupe de la Ligue), qui marque leur empreinte sur le football français, en attendant de conquérir l'Europe…

C'est aussi, d'ailleurs, au regard de la promesse du triplé historique que le PSG Laurent Blanc a été élu, comme en 2008, meilleur entraîneur de L1. Son travail, reconnu et récompensé par ses pairs – ce sont les entraîneurs qui votent – a fait chaud au cœur du « président », qui n'a pas été épargné par les critiques tout au long de cette magnifique et prolifique saison.
Exceptionnelle, et couronnée d'une première sélection en Bleu, telle fut également la saison de Nabil Fekir, meilleur espoir d'une saison lors de laquelle on a vu éclater le talent du Lyonnais au grand jour. Comme il est de tradition, le Trophée du meilleur espoir de Ligue 1 est venu récompenser un futur très grand joueur…
Si la razzia troyenne en Ligue 2 – Denis Petrić, Jean-Marc Furlan, et cinq joueurs dans l'équipe type – a été réelle, c'est tout de même l'Angevin Jonathan Kodija, qui remporte la palme de meilleur joueur… Pour la plus grande joie, expressive, de sa maman, présente dans la salle, et qui n'a pas pu retenir un cri de joie. Et quelques larmes, aussi…
Du côté des féminines et de la D1, le vainqueur vient également de Lyon, puisqu'Eugénie Le Sommer reprend son bien (elle avait déjà remporté le Trophée en 2010). Lacazette d'un côté, Le Sommer de l'autre, sans oublier Fekir, l'OL a été omniprésent le 17 mai, comme tout au long de la saison, au demeurant.
Alors que Rudy Buquet (qui réalise le doublé) et Stéphane Jochem sont les arbitres lauréats de la saison, respectivement en L1 et L2, c'est un immense joueur, un grand homme, qui s'est vu remettre, par son ancien capitaine au Barça, Carles Puyol, le Trophée d'honneur de l'UNFP : Éric Abidal a été honoré, comme il se devait, par une standing ovation, à la juste mesure de son empreinte dans le football français et mondial.
Karim Benzema, pour « Fonds de dotation partages 9 », est le joueur citoyen de cette année, alors que la campagne « Fiers de nos différences » inscrit, en premier, son nom au palmarès du tout nouveau Trophée Peace and Sport-UNFP.
Rendez-vous l'année prochaine, toujours avec et sur beIN Sports, pour toujours plus de surprises, toujours plus de fête. Toujours plus de footballeuses et de footballeurs…

Thierry Braillard, le secrétaire d'État aux Sports, et Eugénie Le Sommer.

EN HABIT DE GALA...

Michel Hidalgo, Just Fontaine, Jean Djorkaeff et Josip Skoblar... Ces quatre-là en auraient reçu, des trophées, Nasser Al-Khelaïfi aurait rêvé les compter dans son équipe, Yousef Al-Obaidly les diffuser sur les chaînes de beIN Sports...

Kluivert, Gullit, Rai... Julian Palmieri, le Bastiais, est bien entouré...

Abidal, Anderson, Puyol, les anciens Barcelonais discutent, pendant que Marco Verratti essaye de convaincre…

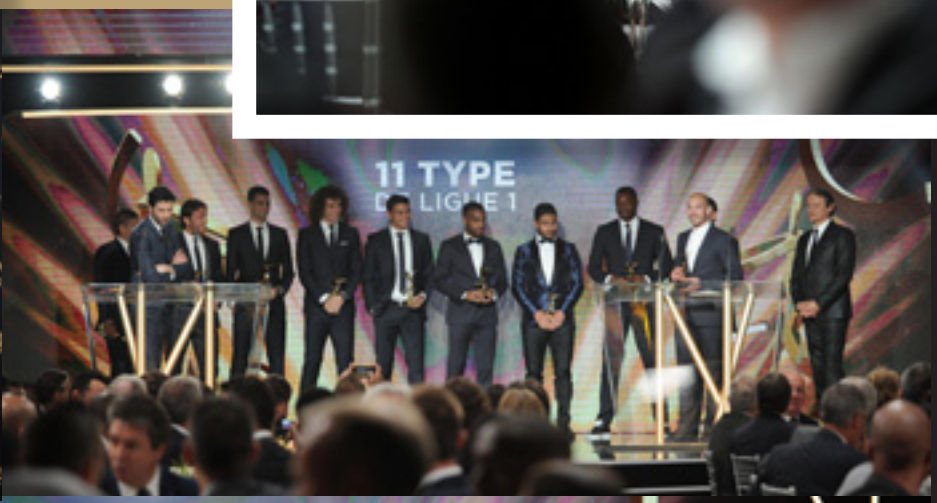

LE PALMARÈS COMPLET

LIGUE 1

Meilleur joueur :
Alexandre Lacazette *(O. Lyon)*

Meilleur gardien :
Steve Mandanda *(O. Marseille)*

Meilleur espoir de L1 :
Nabil Fékir *(O. Lyon)*

Meilleur entraîneur :
Laurent Blanc *(Paris SG)*

Équipe-type de L1 :
Steve Mandanda *(O. Marseille)* – **Christophe Jallet** *(O. Lyon)* – **Thiago Silva** *(Paris SG)* – **David Luiz** *(Paris SG)* – **Maxwell Scherrer** *(Paris SG)* – **Javier Pastore** *(Paris SG)* – **Marco Verratti** *(Paris SG)* – **Dimitri Payet** *(O. Marseille)* – **Nabil Fékir** *(O. Lyon)* – **Zlatan Ibrahimovic** *(Paris SG)* – **Alexandre Lacazette** *(O. Lyon)*

Plus beau but de L1 (vote du public) :
Julian Palmieri *(SC Bastia)*

LIGUE 2

Meilleur joueur :
Jonathan Kodija *(Angers SCO)*

Meilleur gardien :
Denis Petrić *(ES Troyes AC)*

Meilleur entraîneur :
Jean-Marc Furlan *(ES Troyes AC)*

Équipe-type de L2 : **Denis Petrić** *(ES Troyes AC)* – **Jonathan Martins Pereira** *(ES Troyes AC)* – **Rincon** *(ES Troyes AC)* – **Ismaël Traore** *(Brest)* – **Lionel Carole** *(ES Troyes AC)* – **Cheikh Ndoye** *(US Créteil-Lusitanos)* – **Benjamin Nivet** *(ES Troyes AC)* – **Mouhamadou Diaw** *(C.Niort)* – **Karl Toko Ekambi** *(Sochaux)* – **Jonathan Kodija** *(Angers)* – **Mickaël Le Bihan** *(Le Havre)*

Meilleure joueuse de D1 :
Eugénie Le Sommer *(O. Lyon)*

Meilleur arbitre Ligue 1 :
Ruddy Buquet

Meilleur arbitre Ligue 2 :
Stéphane Jochem

Trophée du joueur citoyen (FondaCtion – UNFP) :
Karim Benzema *pour « Fonds de dotation partages 9 »*

Trophée Peace and Sport :
Campagne « Fiers de nos différences » LFP, UCPF, Panamboyz United

Trophée d'honneur UNFP :
Éric Abidal

Footballeurs professionnels
NOTRE ASSURANCE INDIVIDUELLE FOOTBALL

SAISON 2015-2016

- Tu n'as pas d'assurance individuelle
- Tu changes de club
- Ton salaire change :

PENSE À NOUS CONTACTER

Notre MUTUELLE SANTÉ
spécialement conçue pour les FOOTBALLEURS

Prise en charge des frais de rééducation et d'hébergement
en centre spécialisé pour les sportifs professionnels
(exemple : CERS de Capbreton ou de Saint Raphaël)

Un **forfait spécial versé en cas de bris de dent** en match ou à l'entraînement, en complément du remboursement de la Sécurité sociale

Remboursement de **5 séances d'ostéopathie** par saison

Forfait de remboursement pour les **semelles orthopédiques**

Prise en charge de **3 séances de psychologie**

Notre PACK JEUNES
POUR LES APPRENTIS, ASPIRANTS ET STAGIAIRES DE MOINS DE 21 ANS

ASSURANCE INDIVIDUELLE FOOTBALL
CONTRAT FORFAITAIRE
comprenant décès, perte de licence
et maintien de salaire intégral

+

OFFRE SPÉCIALE LA PREMIÈRE ANNÉE
- 2 premiers mois offerts pour la mutuelle
- Cotisation à l'APASH offerte
- Protection juridique offerte

49,87 € / MOIS

INFORMATION sur la réforme des contrats santé

Ton club a l'obligation de mettre en place une mutuelle groupe entreprise au 1er janvier 2016 au plus tard.

Nous souhaitons attirer ton attention sur 2 points :

1. cette adhésion n'est pas toujours obligatoire ;
2. cette assurance ne couvre pas forcément les dépassements d'honoraires des spécialistes et chirurgiens. Elle peut, au plus, te proposer des remboursements complémentaires mais dont la cotisation d'assurance sera à ta charge à 100 %.

Contacte-nous au plus vite, car tu peux garder la possibilité pour toi et ta famille d'avoir ta propre mutuelle, adaptée aux risques sportifs et prenant en charge les dépassements importants des spécialités ou chirurgiens.

EUROP SPORTS ASSUR
CONTACT : 05 59 84 40 27

« Même si je suis le dernier à y croire… »

Il y a un peu plus de deux ans, maintenant, que Kevin Anin est, comme il le dit lui-même, *« en décalage avec les autres, avec le monde »*. Un accident de la route, et la vie de l'ancien footballeur du Havre, de Sochaux et de Nice est devenue un combat quotidien. Rencontre.

« Oublier ou ne pas oublier ? Je me suis longtemps posé la question. Tu vois, là, je peux oublier, essayer de faire bouger ma jambe… » (Il marque une longue pause, les yeux fixés sur ses pieds.) *Il ne se passe rien. Si tu oublies, même si tu te dis que cela va t'aider à accepter, tu te mets en danger… »*

À 29 ans, le natif du Havre vient à peine de revenir vivre dans sa région. Auprès des siens. *« Cette maison est telle que je la souhaitais. Elle va me permettre de travailler physiquement tous les jours, sans avoir besoin de me déplacer, avec toutes les contraintes que cela impose. Ici, j'ai tout sous la main… Je sais ce que je dois faire, je sais comment y arriver. »*

Kevin sourit. Il est apaisé. Dans la cuisine, son amie, sa mère et sa sœur s'émerveillent devant les jumeaux de sept mois que cette dernière a mis au monde et que le tonton, fier, a longtemps tenus contre lui, s'amusant avec l'un, embrassant l'autre, souriant à la vie… *« C'est bon, d'être entouré, soutenu, et je dois remercier au passage l'OGC Nice pour sa présence, pour son aide. Mais je suis aussi, comme je l'ai toujours été pendant ma carrière, un solitaire. J'ai besoin de me retrouver seul avec moi-même. Pas plus qu'avant l'accident, pas moins non plus. J'ai reçu beaucoup de messages de soutien, je vois que beaucoup de joueurs m'appellent, mais je n'allume pas mon portable tous les jours. J'ai besoin de silence… »*

Pourtant, les mots ne l'effrayent pas. *« Handicapé, oui, paraplégique, oui, je le suis. Les adultes ont du mal, les enfants, eux, n'hésitent pas à me poser des questions, à me demander pourquoi mes jambes ne bougent pas… Il ne faut pas avoir peur des mots, il ne faut pas avoir peur de l'avenir. »*

Que sait-il, justement, de son avenir ? Pourquoi tient-il tant à faire travailler ce corps, qui fut son « outil de travail » de longues années durant : *« Tenir debout, me remettre debout, c'est le but. Ma moelle épinière n'est pas totalement sectionnée, elle est entaillée à plusieurs endroits. Les médecins ne m'ont pas laissé d'espoir, mais ils ne sont pas à l'intérieur de mon corps, à l'intérieur de ma tête. Ils ne savent pas de quoi je suis capable. Tenir debout, me remettre debout, c'est là devant moi. Et même si je suis, demain, le dernier à y croire… »*

C'est son combat, le match qu'il n'a « pas le droit de perdre », comme il en plaisante avec Bob Senoussi, responsable commercial d'Europ Sports Assur : *« J'avais 15 ans, au centre de formation, lorsque Bob est venu me parler d'assurance. Je n'ose imaginer ce qu'il serait advenu de moi si je n'avais pas été assuré. Comment aurions-nous pu faire face ? Si mon exemple peut servir, alors qu'il fasse comprendre à chacun l'importance, non seulement de l'assurance, mais aussi du suivi, du soutien d'ESA à travers Bob et de toute l'équipe de gestion… »*

Bob, précisément, a promis de revenir bientôt… Kevin promet en retour : *« Tu verras les progrès. Je vais avancer vite… »*

Branko Lazarevic (ex-SM Caen)

« Tout au long des mois difficiles que j'ai vécus, avec des blessures à répétition, ESA m'a accompagné, sans jamais m'abandonner. Puisque mon avenir s'inscrit désormais en Serbie, je vais me rapprocher du syndicat national des joueurs. Je veux utiliser une partie de l'argent reçu pour ma perte de licence pour promouvoir, dans mon pays, l'importance et l'utilité de l'assurance et d'un service comme celui d'ESA, proche des joueurs. »

La Haute Autorité du Football face à la gouvernance

Quand René Charrier parle du jeu démocratique…

C'est en sa qualité de président de la Haute Autorité du Football, que René Charrier – que vous connaissez aussi pour être le vice-président et le directeur général de l'UNFP – a prononcé un discours fort devant l'Assemblée générale de la FFF, le samedi 20 juin à Nantes. Un discours, bien dans l'air du temps, dont nous vous livrons ici les temps forts…

« La Haute Autorité du Football, que j'ai l'honneur de présider, si elle se doit de prendre le recul et le temps de la réflexion nécessaires à sa mission, ne peut s'extraire des débats, qui, ces dernières semaines, font tout ou partie de l'actualité du football français. Elle est donc bien évidemment au cœur des réflexions menées, par toutes les parties prenantes, sur la question de la gouvernance de la LFP et des réformes lancées dans l'espoir d'améliorer la compétitivité de notre sport professionnel, tant au niveau sportif qu'économique, puisqu'il n'échappe à personne que les deux sont intimement liés.

La Fédération, en son temps, a mené sa révolution, et les résultats sont probants. Qui pourrait le nier, devant l'évolution et les progrès réalisés sur fond de transparence et de stabilité ?

Mais ces changements, qui se sont imposés à l'appareil fédéral et dont est issue la Haute Autorité, notamment, ont été menés avec l'apport et l'assentiment de l'ensemble des composantes de notre football.

C'est par la force du dialogue, de l'échange, c'est, non seulement, en écoutant les autres, mais surtout en les entendant, en les comprenant, que les changements déboucheront sur une organisation saine, pérenne où chacun pourra prendre la place qui lui revient, au regard de ce qu'il apporte à notre football national.

Si les réformes sont nécessaires, elles ne doivent donc pas se décider sans que toutes les parties concernées soient consultées, sans qu'elles puissent donner leur avis, et être ainsi force de proposition.

Il faut donc expliquer, débattre et, j'en suis persuadé, le bon sens finira alors par l'emporter et l'on pourra, ensemble cette fois encore, aller dans le sens de l'histoire, dans le sens de l'intérêt supérieur du football français.

C'est là le jeu démocratique.

Il n'y a rien de démagogique dans mon propos, que ce soit en ma qualité de président de la Haute Autorité ou au regard des engagements qui ont toujours été les miens, de vouloir que ces changements fassent l'unanimité, qu'ils soient discutés et validés par le plus grand nombre.

Cela va dans le sens des recommandations que nous avons rendues au Comex, avec l'espoir qu'elles soient suivies d'effets.

Nous commettrions ainsi une grave erreur à nous éloigner de nos forces vives, alors que nous sommes tous à leur rendre hommage, à travers l'investissement des dizaines de milliers de bénévoles, qui font, eux aussi, la richesse du football français, et dont nous constatons le tarissement de la source, qui va de pair avec l'accroissement des charges administratives que nous leur imposons.

Les réformes – obligatoires, que l'on ne se méprenne pas sur mon propos – doivent toucher l'ensemble de notre sport pour être réellement garantes d'un avenir dégagé et serein. Nous pourrons, alors, surfer sur la vague d'un Euro 2016 que l'on ne peut imaginer autrement que comme l'expression de la grandeur et de la capacité du football français à se mobiliser et à se surpasser, que ce soit sur ou en dehors du terrain.

Dans un an, il s'agira de soutenir l'équipe de France. Il n'y aura, alors, plus de présidents, plus de ligues, plus de districts, plus de commissions… Il ne restera que les amoureux du football que nous sommes, animés par la même passion, en quête d'un plaisir qu'il nous faudra partager avec le plus grand nombre de Français.

C'est ça, la magie du football… »

UNFP
UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS

Un nouveau logo !

Moderne, s'inscrivant parfaitement dans son temps tout comme l'UNFP, ce nouveau logo dribble les codes galvaudés pour mieux témoigner de la continuité de l'action menée par notre syndicat auprès des joueurs depuis plus de cinquante ans, de sa capacité à toujours les soutenir, à les aider aujourd'hui comme demain, en s'appuyant sur une équipe professionnelle, réactive, autant à son aise au cœur d'un vestiaire qu'en dehors du terrain, ou lorsqu'il faut porter la parole des footballeurs auprès des instances pour défendre leurs droits et leurs intérêts.

Adhésions 2015-2016

VOTRE FORCE EST LA NÔTRE !

À l'UNFP, nous continuons d'avancer, forts de la transparence qui a toujours guidé nos pas, forts, surtout, du soutien des footballeurs professionnels évoluant en France, dont la confiance – outre la reconnaissance nécessaire à nos actions face aux pouvoirs politiques et sportifs – nous pousse au quotidien à remplir notre mission, sans nous arrêter sur les victoires aussi belles soient-elles, mais en pensant à celles qu'il faudra remporter pour maintenir votre statut, vos conditions de travail, vos droits *(voir les deux graphiques au 30 juin 2015)*. C'est de vous, adhérents, que nous tirons cette force. C'est pour vous que nous l'utilisons, ici pour combattre les projets hégémoniques de certains dirigeants, là pour faire entendre votre voix et peser sur un texte de loi, là encore pour donner à nos services les moyens de répondre à vos attentes, à vos besoins.
Adhérer est un geste simple. Qu'il soit motivé par la raison, par le besoin ou par la solidarité, c'est un acte de combattant. C'est un engagement fort, c'est un message. C'est aussi un arme, que l'UNFP sait utiliser pour vous protéger, aujourd'hui, et vous permettre de continuer à exercer votre métier de footballeur – ce métier qui fut le nôtre –, dans les meilleures conditions possibles, tout en préparant votre avenir. C'est par vous et pour vous que nous existons. Nous avons besoin de vous, besoin de cette force qui est en vous.

Saison 2014/2015 au 30 juin 2015

2 255 ADHÉRENTS

dont 1 277 professionnels et fédéraux...

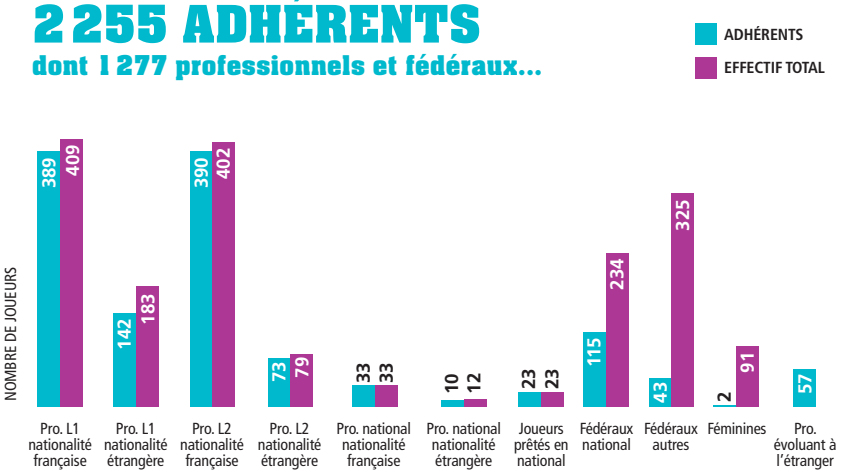

... et 978 jeunes, amateurs et anciens pros

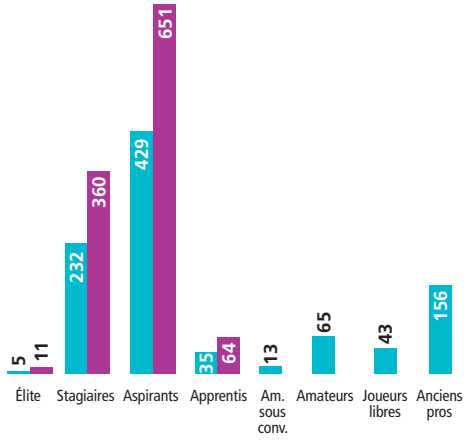

Statut joueur fédéral

Ce qui va changer...

L'augmentation de la valeur du point pour la saison 2015-2016 (14,30 euros, soit une hausse de 0,5 euro) n'est pas la seule modification apportée au statut du joueur fédéral. Ainsi, à la suite de la réforme de la formation professionnelle survenue avec la loi du 5 mars 2014, le droit individuel à la formation (DIF) a disparu, et tous les joueurs professionnels, élite, stagiaires, apprentis, aspirants ou fédéraux, bénéficient désormais d'un compte personnel de formation (CPF), en leur qualité de salariés. Ce dispositif, faut-il le rappeler, n'est pas spécifique au football professionnel. Ce compte est crédité de 25 heures par saison sportive, dans la limite de 150 heures. Les droits acquis annuellement sont cumulés et transférés entre vos clubs successifs, conformément aux dispositions prévues par la loi. Le CPF reste ouvert jusqu'à la retraite. Il s'agit d'une réelle évolution par rapport au dispositif antérieur du droit individuel à la formation (DIF), qui était lié à un employeur précis. Les joueurs en CDD à temps partiel ont eux aussi droit au crédit d'heures sur leur CPF, mais il est déterminé au prorata de la durée du temps de travail par rapport à un temps plein. Les heures de formation acquises au titre du DIF et pas encore utilisées sont reversées sur le compte personnel de formation et utilisables avant le 31 décembre 2020.

Statut joueuse fédérale

Deux mutations temporaires par saison...

Comme cela a été validé, le 20 juin dernier, lors de l'Assemblée générale de la FFF, le nombre de mutations temporaires, à compter de la saison 2015-2016, évolue. Il sera désormais possible pour chaque club de D1 ou D2 féminine d'accueillir jusqu'à deux joueuses mutées à titre temporaire dans la même saison, et non plus une seule.

LE BON RÉFLEXE, LA BONNE RÉPONSE...

Depuis février 2013, l'UNFP a mis en place un dispositif d'écoute et de consultation téléphonique à l'adresse des footballeurs professionnels qui rencontrent des difficultés psychologiques passagères. Directeur général adjoint de notre syndicat, Philippe Lafon dresse ici le bilan et évoque l'avenir de *C' dans la tête*, dont il a la charge...

Philippe Lafon.

Au regard d'une telle problématique, il ne servirait à rien, chacun en a conscience, de vouloir établir un bilan chiffré. Cela n'aurait, de toute évidence, que très peu de sens. Voire, pas de sens du tout. Philippe Lafon, le directeur général adjoint de l'UNFP, en charge du dossier, en a pleinement conscience : « *Il est plus instructif et même plus constructif d'établir le profil des joueurs qui ont fait la démarche. C'est d'autant plus intéressant que cela nous amène à réfléchir à l'aide que nous devons, au quotidien, apporter aux joueurs, et désormais aussi aux joueuses, afin d'éviter, justement, qu'ils rencontrent ce genre de problèmes.* »
Après plus de deux ans d'exercice, le profil n'a guère évolué. Car contrairement à l'image généralement répandue au sein du grand public, la profession de footballeur n'est pas toujours un long fleuve tranquille : « *Il y a ceux qui ont changé de club et qui rencontrent des difficultés pour se situer dans un nouvel environnement, à l'intérieur d'un groupe nouveau dont ils n'ont pas forcément les clés d'emblée. Il leur appartient de se faire connaître, apprécier et accepter, et ce n'est pas toujours facile. Pas évident le moins du monde.* »
Même si la carrière de footballeur se bâtit ainsi, le plus souvent, les changements de club agissent souvent comme le déclencheur d'un mal-être qui peut avoir de bien néfastes conséquences : « *Le déracinement est, en effet, une des premières raisons qui poussent les joueurs à appeler. Les blessures à répétition, qui engendrent le doute et peuvent dessiner un avenir incertain, déclenchent également le besoin de se confier à une tierce personne.* C' dans la tête *répond à cette demande, comme nous avons pu encore le vérifier lors de la saison écoulée…* »
Voilà pourquoi l'UNFP a décidé de maintenir le projet pour la saison 2015-2016, tout en continuant à l'ouvrir à la plus large population possible, des joueurs de Ligue 1 et de Ligue 2 aux jeunes des centres de formation, en passant toujours par tous ceux qui sont accompagnés par Europ Sports Reconversion dans leur processus de formation et/ou de reconversion et désormais également par les féminines. « *Ceux qui viennent à peine de mettre terme à leur carrière et peuvent être confrontés au phénomène de la "petite mort" ont également la possibilité d'utiliser ce service…* »
Le principe de « *C'est dans la tête* » reste, bien évidemment, de respecter l'anonymat : « *Le secret médical, c'est la base. Il faut que les joueurs se sentent en sécurité, en confiance pour appeler et parler. C'est le bon réflexe en cas de difficulté, même passagère…* »
Ils pourront donc continuer de le faire, en toute confidentialité, chaque jeudi de 13 heures et à 16 heures. Les appels seront reçus par une antenne spécialisée, le Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les Sports (CAPS), basé à Bordeaux, avec lequel notre syndicat a signé une convention, imité en cela dernièrement par Safe, le syndicat des arbitres.
Rappelons que le numéro de téléphone à appeler est affiché dans votre vestiaire.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

GRAHAM

WATCHMAKERS SINCE 1695

2STCB.B03A
Monopusher chronograph for laptime
Additional chronograph 24HR
Black DLC & ceramic
Limited edition

SILVERSTONE RS
Endurance 24H

WWW.GRAHAM1695.COM

GRAHAM SA Switzerland
T. +41 32 910 98 88 F. +41 32 910 98 89
george@graham1695.com